

**RÉDACTION**  
**ADMINISTRATION**  
**BUREAU DES ABONNEMENTS**  
 Imprimerie Suisse Catholique  
 Fribourg (Suisse)

**ABONNEMENTS**

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr. 1.80	4.50	8.00	15.00
Etranger	2.20	6.00	10.00	18.00

# LA LIBERTÉ

**ANNONCES**  
**Publicitas**  
**S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ**  
 Rue St-Pierre  
**FRIBOURG**

**PRIX DES ANNONCES**

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse	20 »	
L'étranger	25 »	
Reclames	50 »	

**Journal politique, religieux, social**

## Nouvelles du jour

### Mouvement de retraite anglais au nord-est du saillant d'Ypres. Le successeur du comte Czernin.

Le cours qui a pris la bataille engagée depuis le 9 avril entre Ypres et Béthune a décidé le commandement anglais à ordonner le repliement des troupes qui occupaient les hauteurs bastionnant le front septentrional du saillant d'Ypres.

« Si l'attaque allemande venait à progresser, écrivions-nous le 12 avril, le commandement britannique se verrait obligé d'envoyer l'évacuation du saillant d'Ypres. » Par la suite, le développement de l'offensive allemande nous faisait écrire : « Le saillant d'Ypres devient, pour les armées britanniques, un poste de plus en plus périlleux ; l'enveloppement s'accroît. »

Après la chute des hauteurs de Wytshaele et de Messines et la progression de l'ennemi jusqu'au delà de Bailleul, la base des positions d'Ypres se trouvait si profondément entamée que l'état-major anglais ne pouvait plus différer la mesure de prudence qui était, depuis huit jours, dans l'ordre des choses possibles.

Les derniers communiqués annoncent que l'exécution de cette mesure est commencée. Le bulletin de Londres la présente en ces termes : « A la suite des progrès effectués par l'ennemi sur le front de la Lys, les troupes qui occupaient les positions avancées à l'est d'Ypres ont été retirées et occupent une nouvelle ligne. Ce repliement a été exécuté méthodiquement, sans que l'ennemi intervint. »

Le bulletin allemand d'hier après midi annonce : « Sur le terrain ensanglanté de la bataille des Flandres de l'année dernière, l'armée du général Sixt von Arnim a occupé Passchendaele et avancé ses lignes près de Beelaere et de Gheluvelt. » Le bulletin du soir ajoute : « Sur le champ de bataille des Flandres de l'année passée, Poelcapelle et Langhemarq ont été pris. »

On sait qu'Ypres est situé au fond d'une cuvette dont les bords sont constitués par un cercle de hauteurs qui prennent naissance aux abords de Dixmude, s'élèvent graduellement en se dirigeant vers le sud, par Staden, Westroosebeke, Passchendaele, Zonnebeke, Beelaere, Gheluvelt, Zandvoorde, puis contourner Ypres dans la direction du sud-ouest, en passant par Wytshaele et Messines, pour, de là, achever l'enceinte en couvrant Ypres à l'ouest et le séparant de la plaine de Bailleul.

Après la grande bataille de l'Yser d'octobre-novembre 1914, les Allemands étaient restés établis aux portes d'Ypres, à l'intérieur du cercle de hauteurs dominant la rive orientale de l'Yser et enserrant la ville au sud. Au printemps de 1915, ils s'étaient encore rapprochés de la ville, en refoulant les troupes franco-anglaises contre ses faubourgs. Mais, en 1917, l'état-major britannique entreprit d'arracher aux Allemands les positions du haut desquelles ils dominaient le bassin d'Ypres et d'où les Alliés pourraient, à leur tour, dominer les plaines de la Belgique. Il préleva à l'exécution de ce plan par l'enlèvement des hauteurs de Wytshaele et de Messines, à la base du saillant ; ces hauteurs ont donc toujours été considérées comme la clef de la position d'Ypres. Cela eut lieu le 7 juin 1917. Les derrières de l'armée britannique étant ainsi assurés, la grande offensive des Flandres pouvait se déclarer. Elle s'ouvrit le 31 juillet 1917 et dura jusqu'au mois de novembre.

En voici sommairement les phases : 31 juillet, conquête de la crête intérieure de Pillek, au nord d'Ypres ; 16 août, prise de la crête de Langhemarq ; 20 septembre, conquête du plateau d'Inverness, dans la direction de Gheluvelt, plateau qui, disait le Times, avait plus de valeur au point de vue tactique que cinquante villes ; 26 septembre, prise de la crête de Zonnebeke et du bois du Polygone, noyau central du massif des collines d'Ypres ; 9 octobre, prise de Poelcapelle ; 6 novembre, enfin, prise de la crête de Passchendaele, point culminant des hauteurs d'Ypres dans la direction du nord-est.

Après la conquête de Passchendaele, l'effort britannique s'arrêta. Les Allemands

avaient été délogés de la plupart des points essentiels de la ceinture de collines dominant Ypres, à l'exception de la crête Dixmude-Westroosebeke, protégée par la forêt d'Houthulst, au nord, de la position de Gheluvelt, au sud-est et de celle de Zandvoorde, au sud.

Les vicissitudes de la nouvelle bataille des Flandres les ont fait rentrer hier en possession de la crête de Passchendaele et des ruines de Poelcapelle et de Langhemarq, positions qui peuvent passer pour excentriques et où il eût été dangereux pour les Anglais de se maintenir. La concentration de leurs forces dans un moindre rayon consolidera sans doute leur situation sur l'Yser.

La nomination du baron Burian comme successeur du comte Czernin à la direction de la politique étrangère austro-hongroise a été une surprise. Le nom du baron Burian n'avait paru dans aucun des pronostics faits au sujet du remplacement du comte Czernin. Le nom du comte Jules Andrássy était sous toutes les plumes. Le choix de cet homme politique paraissait infiniment probable, non seulement à cause des qualités qu'on lui reconnaît, mais parce qu'il porte un nom qui aurait eu, en l'occurrence, une signification symbolique. Le père du comte Andrássy a été le principal agent de l'alliance austro-allemande ; au moment où un usage vient de passer dans le ciel de cette alliance, du fait de la lettre de l'empereur Charles au sujet de l'Alsace-Lorraine, la présence d'un Andrássy à la tête du gouvernement impérial aurait mis le couronnement aux attestations de fidélité que Charles I<sup>er</sup> a multipliées ces jours passés dans ses télégrammes à Guillaume II.

Mais ce n'est pas le comte Jules Andrássy qui a été nommé et on a vu revenir aux affaires M. Burian, qui avait rempli une sorte d'interim, entre le départ du comte Berchtold et l'avènement du comte Czernin.

Quel sens faut-il attribuer à cette décision surprenante ?

Peut-être n'a-t-elle été que l'effet de l'embaras ou le souverain s'est trouvé de fixer immédiatement son choix entre les rares personnalités qui pouvaient prétendre sans trop de présomption à la succession du comte Czernin.

Dans ce cas, M. Burian ne tiendrait de nouveau qu'un rôle d'interim, en attendant mieux.

Nous ne sommes pas éloigné de penser que tel est bien le cas. Et qui sait si l'on ne verra pas le comte Czernin reprendre, après un temps plus ou moins long, le poste qu'il vient de quitter ? Plusieurs pensent que l'Autriche-Hongrie ne peut se passer de lui, à moins d'abdiquer complètement devant la domination des pangermanistes.

Un journal catholique allemand n'hésite pas à toucher ce sujet délicat ; c'est la Gazette populaire de Cologne, qui, en faisant l'éloge du comte Czernin et ayant constaté les dons remarquables de cet homme d'Etat, ajoute :

« Aussi entendait-on dire couramment — est-ce à tort ? l'avenir le montrera — que, depuis l'avènement du comte Czernin, le centre de gravité diplomatique s'était déplacé et transporté de Berlin à Vienne. »

C'est ce qui achève d'expliquer l'antipathie que les zelanti de l'hégémonie allemande manifestaient pour le premier ministre austro-hongrois. On ne lui en voulait pas seulement pour la divergence de ses vues et de ses sentiments au sujet de la solution du conflit, pour sa persistance à poursuivre une paix de conciliation, pour avoir opposé le désintéressement autrichien aux appétits pangermanistes ; on était, en outre, jaloux du rôle que, grâce à lui non moins qu'au jeune chef de la monarchie austro-hongroise, l'Autriche commençait à prendre en Europe, rôle que les pourparlers confidentiels entre Vienne et Paris ont mis en lumière.

Ce rôle ébauché s'arrête, malheureusement, et Berlin reprend pour lui seul l'ascendant

qui échappe à Vienne. Tel est le résultat des derniers événements. Mais peut-être l'heure de Czernin sonnera-t-elle de nouveau, quand il sera démontré d'une façon définitive que l'Europe ne peut sortir de la fange sanglante où elle se débat qu'en écoutant la voix de la raison.

Le président du ministère hongrois, M. Weckerlé, négocie avec l'opposition que groupe M. Tisza pour faire aboutir la loi de réforme électorale, qui sombrerait si M. Tisza la combat, parce que le cabinet ne possède pas la majorité de la Chambre. Les concessions que veut faire M. Weckerlé à quelques-uns de ses collègues, et il n'a trouvé d'autre moyen de vaincre leur hostilité que de présenter la démission du ministère. Il sera vraisemblablement chargé de constituer le nouveau cabinet, ce qui lui permettra de ne grouper autour de lui que des ministres qui accepteront le compromis qu'il passera avec M. Tisza.

### AU CONSEIL NATIONAL

#### La proportionnelle

Berne, le 17 avril.

Le débat sur le contre-projet du Conseil des Etats, qui voudrait réserver la possibilité de découper les cantons ayant plus de dix députés en arrondissements d'au moins cinq mandats, s'est terminé ce matin, mercredi, par un vote significatif : par 135 voix contre 21, le Conseil national a repoussé le contre-projet. La minorité se compose d'une douzaine de radicaux bernois et de quelques autres radicaux de la Suisse allemande. La majorité de 135 se partage en deux groupes égaux : le gros du parti radical et les proportionnalistes de tous les groupes des cantons. Ces derniers ont donc, sans exception, maintenu loyalement le pacte qui les unit et qui est fondé sur l'intangibilité de la formule « Un canton, un arrondissement ».

L'initiative retourne au Conseil des Etats, qui, on est certain, abandonnera purement et simplement le contre-projet élaboré par sa majorité radicale. La lutte est placée ainsi sur le terrain des principes et sera débarrassée de tout artifice tactique. Tant mieux !

La discussion de ce matin, au Conseil national, a eu son principal intérêt dans un échange de vues assez piquant entre le porte-parole des radicaux bernois, M. Scheurer, et les représentants des minorités bernoises.

M. Scheurer a débuté par la constatation que l'idée du contre-projet a son origine dans certains milieux radicaux bernois. On attribue, en effet, la paternité de cette idée à M. Kunz, représentant du canton de Berne au Conseil des Etats. Les radicaux bernois, qui ont donné leur assentiment à la proportionnelle à la condition que la formule « Un canton, un arrondissement » ne soit pas appliquée au canton de Berne, se sont dit, explique M. Scheurer, que, au moment où, dans les grands Etats, de profondes révolutions politiques s'accomplissent, une simple question d'opportunité, comme l'est celle du remaniement du droit électoral par la proportionnelle, n'a rien d'effrayant. Les chefs radicaux bernois estiment que l'arrondissement unique serait un malheur pour le canton de Berne, parce qu'il conduirait à des dissensions entre les différentes parties ou les diverses entités ethniques du pays.

M. Scheurer reprend donc le contre-projet abandonné par la commission et recommande de se rallier à la décision du Conseil des Etats. Le chef radical bernois se fait fort d'entraîner la grande partie des radicaux bernois à voter pour le contre-projet qui sortirait ainsi victorieux de la consultation populaire.

M. Scheurer a été appuyé par MM. Raschein et Lohner. Puis ce fut le tour des représentants des minorités politiques du canton de Berne de dire leur mot au sujet des craintes exprimées par l'orateur radical.

Avec beaucoup de calme, M. Burren, le dernier député que le système majoritaire accorde encore aux conservateurs protestants dans le canton de Berne, a réduit à néant l'argumentation de son collègue du gouvernement. Il est vrai, dit-il, que le parti radical bernois a tout intérêt à conserver les arrondissements électoraux actuels ; mais l'intérêt des minorités bernoises — qui, additionnées, forment aujourd'hui la majorité du peuple — consiste, au contraire, dans l'arrondissement unique, qui leur permettra de concentrer leurs forces éparpillées sur une seule liste pour tout le canton et obtenir ainsi le nombre de représentants correspondant à leur force numérique. M. Burren aurait quand même donné les mains à un compromis, si les chefs radicaux étaient réellement en mesure de fournir la garantie que leurs troupes les suivront sur le terrain du contre-projet ;

mais cette garantie n'est pas certaine. Le matérialisme, la politique des intérêts amènent la constitution de groupements purement économiques : parti des paysans, parti des « traitements fixes », parti des artisans. Les radicaux craignent que la proportionnelle ne hâte la dislocation de leur armée ; mais ils oublient que la cause de cet émiettement est autre : il faut la chercher dans le manque d'idéalisme politique. Le nouveau système électoral mettra à nu les effets de cette crise, mais il ne l'a pas provoquée. M. Burren se prononce nettement en faveur de la formule « Un canton, un arrondissement ».

L'exposé très modéré du député libéral-conservateur a été complété par un discours plein de tempérament de M. Xavier Jobin, le nouveau député catholique du Jura bernois. Contrairement à l'habitude des députés romands, qui interviennent dans le débat en conversant familièrement avec leur entourage immédiat, M. Jobin s'adresse d'une voix claironnante à la salle tout entière et force l'attention de l'assemblée. Le député catholique répond d'abord ironiquement aux plaintes de M. Scheurer, qui s'apitoie sur les pauvres minorités, lesquelles, avec le cercle unique, se trouveraient menacées dans le canton de Berne. Cette pitié à quelque chose d'étonnant de la part d'un porte-parole du parti qui, depuis cinquante ans, refuse au Jura catholique toute représentation au gouvernement. Les catholiques jurassiens n'ont rien à craindre de l'arrondissement cantonal unique ; toutes les parties du pays et toutes les minorités linguistiques et politiques obtiendraient ainsi une part équitable dans la députation fédérale du canton. On dit que le canton de Berne, avec ses 32 députés, est trop grand pour former un arrondissement unique, et l'on se plaint, d'autre part, que la formule « Un canton, un arrondissement » crée une série de cercles où la proportionnelle ne pourra pas développer ses effets. De fait, le grand arrondissement bernois se rapprocherait le plus possible de l'idéal de justice électorale qui tient tant au cœur aux radicaux majoritaires !

A MM. Burren et Jobin vient se joindre M. Knechtli, qui parle au nom de l'extrême gauche du canton de Berne. « Où sont-ils, les radicaux bernois d'aujourd'hui, si ce n'est dans l'unité bernoise ? Ce sont aujourd'hui les minorités du canton qui aspirent vers l'unité cantonale et qui, ainsi, font leur vieillesse du peuple bernois. M. Knechtli prévoit que l'arrondissement unique lui coûtera son siège de député ; mais il se sacrifie volontiers pour le progrès.

Malgré ce débat, les représentants de la majorité radicale bernoise se sont obstinés à réclamer le contre-projet, comme étant une nécessité pour l'union entre Bernois. Mais leur succès a été mince : 21 voix contre 135. Ainsi, la diversion que le congrès radical de l'année dernière a voulu créer, en jetant dans la discussion l'idée du contre-projet, finit en queue de poisson. Les deux conseils ont dû s'occuper, du mois de septembre dernier à aujourd'hui, d'un projet mort-né. Il est vrai que ceux qui entendent ajourner autant que possible la consultation du peuple sur la réforme électorale y ont gagné à peu près une année.

### AU CONSEIL DES ETATS

#### Vers le compromis

Berne, 17 avril.

Ce qui s'est passé aujourd'hui au Conseil des Etats dépasse la mesure ordinaire de l'incident. On avait trop présumé des forces de la commission de neutralité. Malgré la promptitude que cette commission a mise à se réunir, elle n'a pu parvenir à formuler ses propositions pour la séance de ce jour. Comment, d'ailleurs, avait-on pu supposer que, en une nuit, la solution de la crise fût improvisée ? Les commissaires ne devaient-ils pas d'abord lire le message du Conseil fédéral et prendre langue auprès des groupes dont ils font partie ? Jamais on n'avait demandé à une commission un travail aussi rapide dans une question aussi grave. C'était la télégraphie sans fil introduite dans les délibérations du parlement.

Tout d'abord, on s'est mis à la recherche d'un compromis, car c'est par là que, depuis un temps immémorial, les crises se résolvent en Suisse. La formule de conciliation a été présentée à la commission par MM. Steiger, Bolli, Wettstein et Wüninger. Vous en connaissez le texte. L'essentiel de ce compromis consiste à mettre à la charge de la Confédération et des cantons, non plus la hausse totale du lait, mais

la moitié, soit 4 centimes par litre, et cela sous forme de « prime de production ». Les consommateurs des villes non rangées dans la catégorie des ménages modestes payeraient donc, à partir du 1<sup>er</sup> mai, 36 centimes le litre de lait. La différence entre les 36 centimes et les 40 centimes prévue par l'arrêté du Conseil fédéral pour le lait livré à la consommation serait supportée, aux trois quarts, par la Confédération, et l'autre quart serait mis à la charge des cantons.

Ainsi, les producteurs de lait recevront bien la totalité du prix qui vient d'être condescendu avec eux, mais les consommateurs ne seront atteints que par la moitié de la hausse, grâce à l'intervention de l'Etat. En outre, cette intervention n'a plus le sens d'une mesure communautaire, combattue si vivement par tous les adversaires du socialisme d'Etat. La formule ingénieuse condensée dans ce mot : « prime de production », empêche de tirer de cette largesse de l'Etat une conséquence qui servirait de précédent. En un mot, la face est sauvée.

Pendant que s'élabore cette combinaison, le Conseil des Etats s'est croisé les bras. Il n'a pas eu autre chose à faire aujourd'hui que de renvoyer au mois de juin le projet d'augmentation du nombre des conseillers fédéraux. C'est peu de chose pour une séance, mais la journée de demain compensera amplement cette disette de travail.

### Le compromis sur la question du lait

Berne, 18 avril.

La commission de neutralité du Conseil des Etats, qui s'est occupée hier après midi de la question du prix du lait, a décidé à l'unanimité l'adhésion à un compromis suivant lequel le prix du lait pour les consommateurs sera fixé à 36 centimes ; les quatre autres centimes de l'augmentation du prix seront répartis, selon la proposition de la majorité de la commission, entre la Confédération pour 3 centimes et les cantons pour 1 centime. La minorité de la commission demandait que les 4 centimes fussent mis à la charge de la Confédération seulement.

Berne, 18 avril.

Le groupe catholique conservateur des Chambres fédérales, réuni hier après midi, en présence de M. le conseiller fédéral Motta, a pris position sur la question du lait. Le groupe a décidé, à l'unanimité, de se placer sur le terrain du compromis présenté par la commission de neutralité du Conseil des Etats. Dans la discussion, tous les orateurs ont appuyé le point de vue du Conseil fédéral.

Berne, 18 avril.

Le groupe radical démocratique de l'assemblée fédérale a discuté dans deux séances la question du prix du lait.

Après un vif débat, le groupe a décidé, à l'unanimité, d'appuyer le compromis, d'après lequel les personnes aux ressources modestes continueront à payer le lait comme jusqu'ici, 27 centimes, et les autres consommateurs 36 centimes. Pour les quatre centimes supplémentaires, la Confédération en prendrait trois à sa charge et les cantons un.

Une proposition demandant que la Confédération prenne à sa charge les quatre centimes de différence a été repoussée, à une forte majorité.

Sur la proposition de M. Schmid (Zürich), appuyée par M. Gafoender, il a été décidé, à l'unanimité, de protester au sujet des attaques injustes qui ont été dirigées, dans une partie de la presse, contre M. le conseiller fédéral Schulthess.

### L'action de la Loge au Tessin

On nous écrit de Lugano :

Il y a une question qui est depuis longtemps à l'ordre du jour à Lugano, c'est celle de la réintroduction des Seurs à l'hôpital civique. L'éloignement des dévouées religieuses, dû à nos antécédents, n'a pas porté bonheur à l'établissement, ni au point de vue moral, ni au point de vue financier. Aussi a-t-on vu la commission administrative nommée par la municipalité pour étudier la situation proposer, à l'unanimité de ses membres, le rappel des Seurs, demandé en 1914 déjà par la Direction et les chefs de division de l'hôpital. Mais voici que des « organes incompétents et irresponsables » se sont imposés à la municipalité, laquelle ne bouge plus.

Aussi les « organes » dont il vient d'être question sont-ils maintenant dénoncés dans une déclaration publique de M. Antoine Molinari, ancien municipal, et du docteur Alexandre Rossi, tous deux membres de la commission de l'hôpital. En guise de protestation, ces messieurs ont donné leur démission. Leur déclaration publique n'est pas une dénonciation précise ; mais il n'est pas besoin de plus de précision pour que chacun comprenne qu'il s'agit de la Loge. Les cas d'ingérence de la « main verte » dans la vie communale ou cantonale ne sont que trop nombreux sous le beau ciel tessinois.

### La guerre européenne

#### FRONT OCCIDENTAL L'offensive allemande

Journée du 16 avril

Communiqué français du 17 avril, à 3 h. de l'après-midi :

Sur le front de la Somme à l'Oise, assez grande activité des deux artilleries et rencontre de patrouilles.

Les Français ont exécuté plusieurs coups de main dans les lignes allemandes, notamment au sud-ouest de la butte du Mesnil, dans la région de Tahure et au nord de Flirey.

Les Français ont fait un certain nombre de prisonniers.

Sur la rive droite de la Meuse, une tentative allemande à l'est de Samogneux a échoué.

\*\*\*

Communiqué anglais du 17 avril, à 3 h. de l'après-midi :

Hier soir, nous avons contre-attaqué avec succès près de Wytschaete. A Meteren, notre contre-attaque a également rétabli la situation et le village reste entre nos mains.

Au cours de l'après-midi et dans la soirée d'hier, au nord de Bailleul, l'adversaire lança des assauts répétés, fut repoussé et subit des pertes. Des éléments d'infanterie qui avançaient en ordre serré ont été pris sous notre feu à faible distance et décapés. Nous avons fait quelques prisonniers.

A la suite du bombardement déjà signalé, les Allemands ont tenté de progresser hier après midi à l'est de Robecq, mais leur avance a été brisée par le feu de notre artillerie.

A la suite des progrès effectués par l'ennemi sur le front de la Lys, les troupes qui occupent les positions avancées à l'est d'Ypres ont été retirées et occupent une nouvelle ligne. Ce repli a été exécuté méthodiquement sans que l'ennemi intervint. Hier après midi, des éléments s'avançaient au-delà de nos anciennes défenses ont été pris sous le feu de nos petits postes et détruits.

Sur le front de bataille au sud d'Arras, des détachements d'infanterie allemande qui avaient pénétré dans nos tranchées en face de Boyelles ont été chassés hier après midi et ont laissé des prisonniers entre nos mains. Notre ligne, dans ce secteur, a été complètement rétablie.

\*\*\*

Communiqué allemand du 17 avril :

Sur le terrain ensanglanté de la bataille des Flandres de l'année dernière, l'armée du général von Arnim a occupé Paschendale et avancé ses lignes près de Baccelaere et de Gheluvelt.

Au nord de la Lys, les troupes du général Steyer ont pris d'assaut le village de Wytschaete, ce matin, de bonne heure.

Malgré une violente résistance, elles ont délogé l'adversaire des hauteurs au nord-est et à l'ouest de cette localité et ont repoussé de fortes contre-attaques. Nous avons repoussé l'adversaire qui recule sur des positions situées à l'arrière au sud-ouest de Wulverghem jusqu'au-delà de la Douve.

Bailleul et les points d'appui de Cappelynde, au nord de Bailleul et de Meteren, ont été pris.

Les Anglais, engageant des forces considérables et aidés par les Français, ont tenté de reconquérir Meteren et le terrain perdu des deux côtés de Merris.

Les attaques ennemies se sont effondrées avec de très lourdes pertes.

Sur le champ de bataille des deux côtés de la Somme, de violents combats de feu se sont développés et ont continué également dans la nuit, surtout au sud de la Somme.

Journée du 17 avril

Communiqué français du 17 avril, à 11 h. du soir :

Pas d'action d'infanterie au cours de la journée. L'ennemi a bombardé violemment nos premières lignes et quelques villages dans la région au nord de Montdidier. Nos batteries ont efficacement contre-battu l'artillerie ennemie et exécuté des concentrations de feu sur les positions allemandes.

Canonade intermittente sur le reste du front.

Communiqué belge du 17 avril :

Ce matin, les Allemands ont attaqué en forces notre système d'avant-postes entre l'étang de Blankart et le chemin de fer d'Ypres à Thourout. Ils ont réussi à prendre pied dans plusieurs de nos postes, mais d'énergiques contre-attaques de nos troupes les en ont complètement chassés.

600 prisonniers environ sont restés entre nos mains.

\*\*\*

Communiqué anglais d'hier soir, 17 avril :

Ce matin, l'ennemi a déclenché sur presque tout le front de bataille de la Lys de violents bombardements qui, de la forêt de Nieppe jusqu'à Wytschaete, ont été suivis d'attaques d'infanterie.

Toutes ces attaques ont été repoussées et des pertes considérables infligées à l'ennemi.

Dans la contre-attaque relatée ce matin, nos troupes ont réussi à entrer dans les villages de Meteren et Wytschaete, mais les attaques renouvelées de l'ennemi ne leur ont pas permis de s'y maintenir.

Des troupes françaises coopèrent avec les troupes anglaises sur ce front.

\*\*\*

Communiqué allemand d'hier soir, 17 avril :

Sur le champ de bataille des Flandres de l'année dernière, Poelcapelle et Langhemarck ont été pris.

\*\*\*

#### L'exécution de Bolo

Paris, 17 avril.

Quand le directeur de la prison lui annonça à 5 heures que l'heure d'exécution avait sonné, Bolo se dressa sur son lit, pâlit légèrement, puis répondit assez calme : « C'est une bonne nouvelle que vous m'annoncez là ; oui, tant mieux ! c'est une délivrance, je suis ravi ! »

Bolo commença alors à faire une toilette soignée, revêtit un élégant costume, mit un chapeau melon et des gants blancs.

Le capitaine Bouchardon, lui demandant s'il avait quelque chose à ajouter aux révélations qu'il lui fit, Paul Bolo répondit sèchement : « Non », puis il resta seul avec l'aumônier de la prison. Il commença et entendit la messe avec un grand recueillement.

Bolo refusa de signer la feuille d'exécution, à 5 h. 30, il prit place dans une automobile militaire qui le conduisit à Vincennes entouré d'un peloton d'artilleurs à cheval. Arrivé au poteau d'exécution, Bolo, soutenu par l'aumônier, mit pied à terre et entendit la lecture de la sentence de mort.

Après cette lecture, Bolo fut conduit au poteau d'exécution ; il remit lui-même au gendarme un bandeau de soie bleue claire qu'il avait préparé et qu'on lui noua derrière la tête.

L'officier commandant le peloton d'exécution abaissa son sabre rapidement et les 12 balles partirent ensemble. Bolo s'écroula, plusieurs balles l'avaient atteint à la tête lui faisant sauter le crâne. Il était à 6 h. 15.

L'aumônier s'approcha du corps et entre-ouvrit le vêtement de Bolo. Le prêtre en retira deux mouchoirs brodés traversés par les balles que Bolo avait placés sur son cœur. L'aumônier avait promis de remettre ces souvenirs à la veuve et au frère du condamné.

Le cercueil a été ensuite transporté au cimetière de Vincennes, où il est déposé provisoirement, car la famille a réclamé le corps du condamné.

#### Les osons à longue portée

Londres, 13 avril.

Répondant à une question qui lui fut émise à la Chambre des communes, M. Macpherson, sous-secrétaire à la guerre, a déclaré qu'il était possible de construire un canon capable de lancer un obus à 130 kilomètres ou plus et que « les mesures nécessaires avaient été prises ».

#### IL Y A UN AN

18 avril 1917

Progrès français au nord de l'Aisne ; prise de Vailluy et des hauteurs à l'ouest de Craonne.

### Appel à la population de la Suisse

Le peuple suisse sait ce qu'il doit à son armée. Tous cependant ne savent pas assez que la garde de notre territoire impose de vrais sacrifices à beaucoup de soldats et à leurs familles. Plus la guerre se prolonge, plus la situation de nos défenseurs devient difficile. Tandis qu'un grand nombre d'entreprises réalisent de larges bénéfices, tandis qu'une foule de gens vaquent à leurs affaires aussi tranquillement qu'en temps de paix, beaucoup de nos soldats subissent de graves préjudices par l'accomplissement de leur devoir patriotique.

Les indemnités officielles, secours aux familles de mobilisés et assurance militaire, ne suffisent souvent pas. Les fondations Winkler et de la collecte en faveur des soldats suisses malades doivent précisément remédier à l'insuffisance de ces prestations officielles.

Mais la misère se cache souvent et redouble le grand jour. Tous ceux qui secourent personnellement nos soldats nécessiteux et leurs familles connaissent ces misères supportées en silence. Elles ont été bien souvent soulagées par la Croix rouge suisse, qui distribue du linge et des linaires, par les lessives de guerre de Berne, de Lausanne, de Bâle, de Neuchâtel, de Zurich, de Saint-Gall, qui lavent et raccommodent le linge des soldats, par l'ouvrier de Winterthour, qui raccommode les effets de laine.

D'autres œuvres encore, diverses Sociétés d'utilité publique et des caisses de secours de nombreux corps de troupes ont également assisté beaucoup de soldats.

Nous pensons avec une reconnaissance particulière aux Maisons du soldat, aux Salles de lecture des Commissions militaires des Unions chrétiennes et de la Croix-Bleue, à la Bibliothèque du soldat.

L'Association bôoise Zwischen Licht a distribué à la troupe de grandes quantités de fruits et d'extrêmes accueillies avec joie, et la Société genevoise d'utilité publique a recueilli plus de 100,000 fr. au profit de soldats sans travail de tous les cantons.

Un groupe d'amis du soldat s'est occupé particulièrement des établissements sanitaires d'étapes de Solothure et d'Olten.

Le plus grand travail écomique sans doute à la Société suisse pour le Bien du soldat, qui a organisé et qui entretient les foyers du soldat et qui occupe nos soldats malades dans les sanatoria et dans les établissements sanitaires d'étapes. La section d'assistance du Bien du soldat a secouru, dans 12,000 cas, des familles de soldats en leur procurant du travail à domicile, en leur donnant des secours en argent et en nature ; elle disposait pour cette œuvre d'un million de francs fournis par le Don national des femmes suisses et par le Fonds pour les victimes de la guerre ; elle agissait en corrélation avec les casernes de secours des divisions et les commandants d'unités, et avec l'aide d'un millier de dames visiteuses.

Il fallait beaucoup de charité et de dévouement pour employer avec fruit les ressources dont ces œuvres disposaient. La fidélité de nos soldats et de leurs familles au bien de la patrie a d'égal que le dévouement des milliers de personnes qui se sont efforcées de mettre nos défenseurs à l'abri de la misère.

Mais les ressources de ces œuvres sont presque épuisées. La guerre exige toujours autant d'efforts de notre armée, et celle-ci ne peut accomplir sa tâche sans le secours de ces institutions bienfaisantes. Toutes ces œuvres ont besoin maintenant de nouvelles ressources, pour que nos soldats puissent répondre à l'appel du pays sans s'exposer à de trop graves soucis matériels.

Les nouveaux fonds seront recueillis par un « Don national suisse pour nos soldats et leurs familles ».

Tous les Confédérés, tous ceux qui jouissent de la protection de notre pays considéreront comme un devoir et un honneur de contribuer à cette œuvre ; sans distinction de partis et de confessions, toute la population prouvera sa reconnaissance à notre armée en participant à cette grande et bonne action. Nous ne faisons

pas l'atmosphère, nous nous acquitons seulement d'un devoir envers notre pays et notre armée. Nos défenseurs ont le droit d'être préservés de la misère.

La guerre a apporté à la Confédération des tâches nouvelles. La solution de ces problèmes exige un effort extraordinaire de ceux qui dirigent le pays et de ceux qui en possèdent les ressources financières.

Pour diverses raisons, on ne peut espérer un secours rapide des instances officielles. Cependant, un secours rapide est plus que jamais nécessaire. Nous sommes persuadés que la population de la Suisse a une intelligence assez juste de la situation de notre pays et des nécessités sociales pour procurer avec joie les moyens nécessaires à cette activité bienfaisante. L'aide volontaire est une force indispensable au bien, au salut de la patrie.

Confiants dans l'attachement du peuple suisse à son armée, certains que chacun connaît ses obligations à l'égard des soldats suisses et de leurs familles et est prêt à leur faire honneur, nous nous adressons à tous les habitants de notre pays : Pensez à notre armée.

Aidez à mettre nos soldats et leurs familles à l'abri de la misère. Notre reconnaissance ne doit pas avoir de limites, tant que nos soldats sont prêts à se sacrifier pour nous.

Berne, avril 1918.

Le chef des œuvres sociales de l'Armée :

Feldmann, colonel à l'E. M. G.

### Contre les faiseurs de troubles

Nous recevons de M. de D' Studer, président central à Rapperswil, un « Appel aux électeurs suisses de toute condition et de toute langue », afin qu'ils se groupent pour protéger le foyer helvétique contre les menées révolutionnaires dont nous souffrons dans notre pays. Cet appel a paru il y a quelques jours déjà dans les journaux de Genève. Il se termine comme suit :

« En présence des circonstances critiques de la patrie, on doit se poser la question suivante : Qui est maître dans notre pays ? Sont-ce les perturbateurs et faiseurs de désordre étrangers et les jeunes gens du parti socialiste déchaînés par eux, ou est-ce la grande majorité des citoyens suisses qui compose le pays et qui le nourrit ? Il est aisé de répondre à cette question ; mais cette réponse doit être donnée d'une façon très précise et décisive, sous la forme d'une manifestation de la masse adressée aux autorités du pays. Ces autorités, jusqu'à présent, n'ont jamais entendu que la voix des internationalistes et des révolutionnaires de la démocratie sociale. Faisons entendre la voix des citoyens suisses, qui veulent sur l'Etat, et cela auprès des personnes compétentes. Nos autorités doivent savoir que, dans ce temps difficile de désolat et de danger, la plus grande partie du peuple suisse les soutient d'une façon animée et décidée. Elles auront cette certitude lorsque les électeurs de tous les partis et de toutes les langues de notre pays auront appuyé et fortifié par leur signature la présente pétition adressée au Conseil fédéral pour lui demander de prendre des mesures sévères contre les menées dangereuses des étrangers. »

L'appel est signé par les membres suivants du comité central : D<sup>r</sup> méd. Ed. Studer, Rapperswil. — D<sup>r</sup> méd. Stürmann, conseiller national, Waldenburg (Bâle). — D<sup>r</sup> jur. Jobin, conseiller national, Porrentruy. — D<sup>r</sup> jur. Musy, conseiller national, Fribourg. — D<sup>r</sup> jur. Bontoni, conseiller national, Lugano. — Marcel Guinand, député au Grand Conseil, Genève. — D. Burkhard-Abegg, député au Grand Conseil, Feldbach (Zurich). — Auguste Schürmer, député au Grand Conseil, Saint-Gall. — Gull, rédacteur, Stefa (Zurich).

#### Bienfaisance

Un généreux donateur habitant Lausanne a remis au Conseil d'Etat vaudois une somme de 50,000 fr. pour être répartie comme suit : 20,000 francs en faveur de l'hôpital cantonal ; 10,000 francs en faveur du fonds du professeur César Roux, de l'université ; 10,000 francs en faveur du fonds du professeur Michaud, de l'université ; 10,000 francs en faveur de l'Ecole de chimie de l'université, pour achat de matériel.

### Les nouvelles taxes de chemins de fer

Le Conseil fédéral a pris un arrêté au sujet des taxes temporaires des entreprises des chemins de fer fédéraux et de la navigation. Toutes les entreprises suisses de chemins de fer et de navigation sont autorisées à percevoir, sur les bases normales des billets de simple course, les suppléments suivants : 1<sup>re</sup> et 2<sup>me</sup> classes, jusqu'à 40 % ; 3<sup>me</sup> classe, 30 %.

Les entreprises de transport ne sont pas tenues d'accorder des réductions pour les billets d'aller et retour.

Les suppléments suivants seront perçus pour les trains rapides : de 1 à 100 kilomètres en 1<sup>re</sup> classe, 2 fr. ; en 2<sup>me</sup> classe, 1 fr. 50 et en 3<sup>me</sup> classe, 1 fr. — De 101 à 200 kilomètres, 4 fr., 3 fr. et 2 francs.

Pour les parcours dépassant 200 kilomètres, 6 fr., 4 fr. 50 et 3 fr.

Sur les lignes exploitées à la vapeur, les billets de plaisir, les billets circulaires, les billets combinés, les billets de société et d'école ne seront plus délivrés, d'une manière générale.

Des exceptions pourront être accordées par les chemins de fer de montagne, les entreprises de navigation et les chemins de fer électriques.

Il sera délégué des abonnements généraux de trois mois, aux prix suivants : 1<sup>re</sup> classe, 600 francs ; 2<sup>me</sup> classe, 450 fr. et 3<sup>me</sup> classe, 300 fr. L'arrêté fixe en outre les détails pour les abonnements d'écoliers, d'apprentis et d'ouvriers, les taxes pour les bagages, les marchandises, animaux vivants, transports militaires, etc.

#### Le travail aux C. F. F.

La Direction générale des C. F. F. a réduit la journée de travail pour les ouvriers des lignes à 9 heures.

### La Suisse et la guerre

#### Les saut-conduits allemands pour le blé suisse

Comme on sait, des pourparlers sont en cours entre la Suisse et l'Allemagne au sujet de la question des saut-conduits que les Etats-Unis exigent pour les navires hollandais, naviguant sous pavillon américain, et affectés au transport des blés et fourrages achetés pour le compte de la Suisse. Le gouvernement allemand avait d'abord refusé de délivrer ces saut-conduits.

La Nouvelle Gazette de Zurich apprend maintenant que l'Allemagne serait disposée à laisser passer librement des transports destinés à la Suisse, sous certaines conditions, acceptables pour les Etats-Unis.

#### Une famille suisse victime du bombardement de Paris

Le Doyen, de Bellinzona, confirme que, parmi les victimes du bombardement de Paris par le canon allemand à longue portée, se trouve une famille tessinoise de Biasca, du nom de Benedetti. Un obus d'une très grande force explosive a enfoncé les quatre étages d'une maison et l'a fait écrouler. La famille Benedetti qui l'habitait, se composait du mari, né à Biasca le 27 octobre 1868, de sa femme, d'origine française, et de leurs fils, l'un de 13 ans, l'autre de 9. Tous couchés quand l'explosion se produisit, les membres de la famille Benedetti ont été précipités sous les décombres. Le mari n'a que légèrement blessé ; mais sa femme a été tuée à côté de lui, ainsi que ses deux enfants, dont les cadavres ont été trouvés sous un monceau de murs en ruines. Coïncidence curieuse, Benedetti a été tiré des décombres par un autre Tessinois du nom de Valchera, lequel, sans savoir qu'un compatriote habitait dans la maison bombardée, était venu au secours des victimes.

#### La vie économique

##### La carte de pain

Sur l'état actuel de nos stocks de blé, il est impossible que la ration de pain actuelle de 25 grammes puisse être maintenue. Toutefois, il n'est qu'à la fin d'avril qu'on sera fixé définitivement.

### L'essor des colombes

par MATHILDE ALANIC

Les fiévreuses préoccupations d'aujourd'hui reléguent dans un si profond passé des désenchantements d'hier, que ceux-ci s'effaçaient. Eva n'eut pas le loisir de s'en souvenir, entièrement vouté au malade dont elle voulait le salut, et dont elle assurait la défense.

Pendant des semaines, elle garda ce poste, se substituant aux soins infirmières dans les pratiques minutieuses des soins compliqués. Longue et opiniâtre fut la lutte, alternée de traites répétés et de cruelles reprises.

Une alarme n'était pas calmée qu'une autre renouveau. Le blessé, miné sourdement, tomba dans une prostration absolue, la face livide et terreuse, les traits frémés.

Une pleurésie purulente, reconnue après une ponction exploratoire, détermina une intervention chirurgicale, qui fut suivie d'interruptions et pénibles traitements pour désinfecter le foyer du mal.

Aucune peine ne rebuta la jeune femme. Aucune menace ne put user ses admirables facultés d'espérance.

Au plus fort du danger, elle ne cessait de répandre autour d'elle une confiance vivifiante, de rafraîchir le patient épuisé de son radieux sourire, de sa douce parole, de l'étroite carésante de sa main.

Une conviction étrange la possédait ; il lui semblait que Francis n'avait pas rempli ses destinées, que le Maître mélancolique lui laisserait le temps de se révéler mieux, à lui-même et aux autres... Il devait vivre pour comprendre dorénavant la vie...

Il devait vivre ! Elle l'affirma tant et tant que sa foi vainquit : la vie triompha !

Un jour — jour d'indécible victoire — les médecins déclarèrent que le péril le plus imminent était conjuré. La période aiguë s'achevait. Mais que de prescriptions sévères à observer encore, rigoureusement ! Le moindre imprudence suffirait à occasionner une rechute. Pendant un temps encore, M. Mailléfeu devait rester éloigné des affaires, s'abstenir de tout effort.

Il s'agissait maintenant, par un long et complet repos et une intelligente hygiène, de récupérer les forces perdues. Le séjour à Candès fut conseillé. L'air pur, chargé de senteurs balsamiques, les pins qui environnaient le château, la grande paix de la campagne, favorisèrent la convalescence, lente et précautieuse.

Il y partirait, dès que le transport fut permis, aux derniers jours de mai...

A l'ombre du grand cèdre qui avoisinait le petit castel, Francis Mailléfeu, étendu sur une chaise longue, lisait et rêvassait. Des odeurs de câbles, d'arômes et de roses flottaient mollement. Les pinsons, les loriot, les merles, lançaient leurs trilles, sans se lasser, de branches en branches, tandis que, au plus haut d'un sapin, un rossignol vocalisait avec adresse.

Parfois, les ramages d'oiseaux s'interrom-

paient, comme dans un ensemble symphonique, et alors, on percevait le bruissement continu des insectes, soutenant, d'un roulement d'orgue sonore et grave, la chanson de l'éché.

La nature entière exultait, en l'une de ces heures bénies qui poignent de tous les jours d'automne, des antépéries des frimas, et où la terre revêt un éclat de paradis.

Francis avait délaissé sa revue, et son regard vaguait à travers les feuilles mouées de soleil et trouées d'azur. Mais les deux vers, inscrits au milieu de la page ouverte, le poursuivaient de leur rythme obsédant :

Les moissons pour mûrir ont besoin de rosée,  
Pour vivre et pour sentir, l'homme a besoin des pleurs...

Etait-ce donc vrai ?... Jusqu'ici, le jeune homme n'avait guère pris garde aux déclamations poétiques, lui qui ne lisait guère, dans les journaux que les renseignements financiers et sportifs, les échos mondains et les nouvelles politiques ! A présent, il pensait à étudier la couleur du ciel, autrement que pour y découvrir un indice de beau ou de mauvais temps ?

Il avait fallu cette huile, imposée à son existence tourbillonnante, pour que Francis devint sensible à de menues voluptés ignorées. Maintenant que les ondes bienfaisantes de la vie recommençaient à sourdre en son être exténué, peu à peu son esprit sortait de sa léthargie. Et il s'efforçait de trouver si peu d'inquiétude en une si longue stagnation.

Des plâtres innocents, des délices discrètes pénétraient sa paresse. Sa curiosité machinale surprenait mille événements minuscules, qui lui fussent demeurés insensibles quand il

allait au gré de son caprice, turbulent et pressé. Etait-ce bien lui, qui, en son émotion, s'amusait aux allées et venues d'une abeille affairée au butin, à l'écllosion d'un œil, remarquant la veille, aux formes fantastiques des nuages qui traversaient l'espace, au-dessus de sa tête ?

Et comment supporterait-il qu'une intimité zélée cherchât à le distraire, en lui apprenant à goûter les délicatesses de la littérature et de la musique ?

Parbleu ! quand certaine voix, souple et mélodieuse, les faisait ressortir, Francis appréciait, évidemment, la cadence des beaux vers et la justesse des grandes pensées ! Et c'était parce que cette voix venait de les lui signaler tout à l'heure, que ces vers, empruntés à la fameuse *Nuit d'Octobre*, l'avaient frappé si fort... Il les notait dans sa mémoire, avec le reste de la citation :

Comprendrais-tu des cleur l'ineffable harmonie,  
Le silence des nuits, le murmure des flots,  
Si quelque part, là-bas, la fièvre et l'innombré  
Ne t'avaient fait songer à l'éternel repos ?

Et, naïvement, Francis s'émouvait de la présence des poètes. Musset ne semblait-il pas avoir prévu ce que lui-même ressentait, après d'intenses anxiétés morales et les affres de la douleur physique ? Quelle douceur, à l'issue du sombre et souffrant passage où il s'était cru perdu pour jamais, de trouver la paix rayonnante, l'air pur et libre !

Cependant, ce bien-être, depuis un instant, n'était plus absolu : à lui manquait quelque chose... ou plutôt quelqu'un, ce même quelqu'un, sans doute, dont l'image avait hanté les songements habituels et les veilles fébriles de sa longue maladie.

Il n'aurait pas les yeux allongés, sans espoir, à ses côtés, cette figure vigilante. Aussé qu'elle s'éclaircissait momentanément, épuisée par une sorte de détresse.

Et n'était-ce pas naturel qu'il souhaitât près de lui, sans cesse, la main légère et prompt qui, mieux que toute autre, calmait le mal d'appliquait le pansement salutaire sans éveiller le chair meurtrie, la voix consolante, dont les inflexions amollissaient le cœur gonflé et dolent.

#### Publications nouvelles

Jésus, par Pierre Fernessole, professeur de philosophie à Notre-Dame de Bétharam. 1 vol. in-12 cou (278 p.). 3 fr. 30 (majoration temporaire de 20 % comprise). — Franco, 3 fr. 50. Librairie Gabriel Beauchesne, rue de Rennes, 117, Paris (6<sup>e</sup>).

L'autour a voulu mettre en lumière quelques traits essentiels du Rédempteur.

Après un prologue qui exprime le but et l'esprit du livre, vient une étude critique, objective et dogmatique sur « le Livre de Jésus », l'Evangile ; cette étude, minutieuse et approfondie, est menée sous forme didactique ; elle a pour objet de fixer la valeur des sources principales de toute enquête sur Jésus. Les autres chapitres sont présentés sous la forme large, souple, vivante et personnelle d'observations, où, sans méthode rigide, suivant le mouvement même de l'entendement succèdent les effusions du cœur. Chacune de ces effusions, en s'inspirant de l'histoire de l'âme humaine, est strictement évangélique ; fond, doctrine, esprit sont du Saint-Evangile ;

Dernière Heure

L'offensive allemande - Commentaire français

(Havas.) - Les Allemands poursuivent avec opiniâtreté leur farouche offensive dans les Flandres...

L'aviation française

(Havas.) - Le correspondant de l'agence Havas sur le front français télégraphie : Jamais encore notre aviation...

Le baron Burian

(Havas.) - On rappelle que le nouveau ministre des affaires étrangères jouissait de la confiance particulière de François-Joseph.

Les affaires austro-hongroises

(Havas.) - La démission du cabinet hongrois est le contre-coup de l'avènement du baron Burian au poste de premier ministre.

Torpillages

(Wolff.) - Dans la région de Malou, autour des Açores, un de nos sous-marins a coulé, pendant les dernières semaines, 5 vapeurs et 2 voiliers.

Un Suisse condamné en Italie pour avoir croisé les bras!

(Havas.) - Le Popolo e Libertà apprend de Rome que le tribunal pénal de cette ville a condamné l'employé d'hôtel suisse Tschopp à deux mois de prison...

Chambres fédérales

(Havas.) - Le Conseil des Etats prend connaissance de diverses communications, notamment d'une adresse de l'association agricole du Valais...

Le débat sur le lait au Conseil des Etats

(Havas.) - Le président de la commission, M. de Steiger (Berne), motive le compromis de la commission de neutralité.

Les réfractaires et les déserteurs au Conseil national

(Havas.) - Le Conseil national décide de clore la session le vendredi 26 avril. Il reprend ensuite l'examen du rapport sur l'exercice des pleins pouvoirs.

L'aviation anglaise

(Havas.) - Les Allemands poursuivent avec opiniâtreté leur farouche offensive dans les Flandres...

FRIBOURG

NOS SOLDATS

Nos landwehriens du bataillon 127 sont en train de fourbir leurs armes et de préparer leur fourniment...

Les obsèques de Jules Déraud

Mardi matin ont eu lieu, à Porsel, avec les honneurs militaires, les funérailles du jeune soldat Jules Déraud...

Musée d'histoire naturelle à Péroles

Du 1er mai au 1er octobre, le Musée d'histoire naturelle est ouvert gratuitement au public les dimanches, les jours de fête...

Conférence de Belles-Lettres

Rappelons que c'est ce soir que M. Auguste Schorderet donnera sa conférence intitulée : Propos fribourgeois...

Un aéroplane

Samedi et dimanche après-midi, un aéroplane a passé au-dessus de la vallée de la Broye, à une grande hauteur...

Assainissement de marais

Le syndicat des drainages de Dompierre a fait drainer, en 1917 et 1918, une superficie de 16 hectares de terrain...

Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances: 5 avril - Achbacher, Charles, fils de Pierre, agriculteur...

Influenza

Les pastilles Wybert-Gaba me rendent d'incalculables services contre la toux, les maux de cou, les catarrhes de poitrine...

STIMULANT

Apéritif au Vin et Quinquina

Institut des Hautes Etudes

Vendredi, 19 avril, à 4 h. 1/2, conférence du R. P. de Langen-Wendels: La conscience morale.

A 5 h. 1/2, conférence de M. Ghérel: Les salons de l'émigration.

Conférences agricoles

Dimanche, 21 avril, à 2 h. 1/2 de l'après-midi au local du Cercle d'agriculture de Châtel-Saint-Denis...

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Orchestre de la Ville. - Ce soir, jeudi, à 8 h. 1/2, répétition burgeoise au local, pour concert de fin de mois.

Calendrier

VENDREDI 19 AVRIL  
Saint LÉON IX, pape

Brunon d'Ecclézie, évêque de Toul, fut élu pape à Rome le 12 février 1049. Il était de race allemande par son père...

Saint Léon combattit énergiquement les doctrines de l'hérétique Bérenger de Tours, qui attaquaient les dogmes de la transsubstantiation...

Saint Léon fut un restaurateur du chant sacré. Il fut lui-même chanteur habile et compositeur de talent.

Il mourut le 19 avril 1053; son pontificat avait duré quatre ans seulement, mais il en est peu d'aussi bien remplis.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances: 5 avril - Achbacher, Charles, fils de Pierre, agriculteur...

Influenza

Les pastilles Wybert-Gaba me rendent d'incalculables services contre la toux, les maux de cou, les catarrhes de poitrine...

STIMULANT

Apéritif au Vin et Quinquina

divement à ce sujet. Pour le moment, les cartes de pain de maïs sont établies encore à raison de 225 grammes par jour...

Lettre de Neuchâtel

La transformation de la gare de Neuchâtel semble approcher aussi de sa réalisation. Ce ne sera pas du luxe, comme on dit...

FAITS DIVERS

Une pauvre veuve d'or et de billets de banque. On a trouvé cousus dans les vêtements d'une pauvre femme, décédée à Jona...

UN NOUVEAU BACCALAURÉAT

La Semaine Agricole de Toulouse estime que le moyen le plus efficace pour diriger une école vers l'agriculture serait de créer un baccalauréat latin-sciences agricoles...

NOT DE LA FIN

Le poilu à l'embusqué: - Va donc, eh! frigo! - Pourquoi frigo? - Parce que t'es de la viande de conserve.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Table with 13 columns for days of the month and 2 rows for temperature (725.0 to 690.0).

TEMPS PROBABLE

Zürich, 18 avril, midi. Ciel nuageux. Prochains troubles. Pluies.

STIMULANT

Apéritif au Vin et Quinquina

Influenza

Les pastilles Wybert-Gaba me rendent d'incalculables services contre la toux, les maux de cou, les catarrhes de poitrine...

STIMULANT

Apéritif au Vin et Quinquina

Influenza

Les pastilles Wybert-Gaba me rendent d'incalculables services contre la toux, les maux de cou, les catarrhes de poitrine...

STIMULANT

Apéritif au Vin et Quinquina

STIMULANT

Apéritif au Vin et Quinquina

Madame et Monsieur R. Zürcher-Schaeffer et leurs enfants, à Fribourg; Madame et Monsieur E. Philippon-Schaeffer et leurs enfants, à Fribourg; Madame et Monsieur Contin-Schaeffer, à Genève; Madame et Monsieur F. Dougoud-Schaeffer et leurs enfants, à Fribourg; Monsieur et Madame Auguste Schaeffer-Zwick et leurs enfants, à Fribourg; Madame veuve Mathilde Thalmann-Schaeffer et son fils, à Fribourg; Madame et Monsieur P. Mohr-Schaeffer et leurs enfants, à Fribourg; Messieurs Georges, Joseph et Étienne Schaeffer, à Fribourg; Madame veuve Nebiker-Zimmermann et ses enfants, à Aleschwil (Bâle); Madame et Monsieur Zarmühle-Zimmermann et leurs enfants, à Lacorne; Mademoiselle Marie Zimmermann, à Vintimille (Italie), ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**MADAME VEUVE**  
**Catherine SCHAEFFER**  
née Zimmermann  
leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, tante et cousine, décédée à Fribourg, le 17 avril, à l'âge de 68 ans, après une longue et pénible maladie, et munie des sacrements.  
L'office d'enterrement aura lieu samedi 20 avril, à 8 heures, à l'église de Saint-Jean.  
Domicile mortuaire: Flancha supérieure, 139.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

**R. I. P.**  
« Cœclia »  
chœur mixte de Saint-Jean  
Les membres bienfaiteurs et actifs sont priés d'assister aux funérailles de

**MADAME VEUVE**  
**Catherine SCHAEFFER**  
notre très chère membre passif qui auront lieu samedi 20 avril, à 8 h. 1/2, à l'église de St-Jean.

**R. I. P.**  
Société fédérale de gymnastique « Fribourgia »  
Messieurs les membres sont priés d'assister aux funérailles de

**MADAME VEUVE**  
**Catherine SCHAEFFER**  
notre chère membre honoraire qui auront lieu samedi 20 avril, à 8 h. 1/2, à l'église de St-Jean.  
Les membres actifs sont priés d'assister en tenue.  
Domicile mortuaire: Plancha Supérieure, 239.

**R. I. P.**  
Monsieur et Madame J. Brühlhart-Vocher-Lussy, les familles Brühlhart, à Fribourg; Meuwly-Brühlhart, à Corminbois, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**MADAMOISELLE**  
**Monika BRÜHLHART**  
leur chère fille, sœur, belle-sœur et tante, décédée à l'âge de 27 1/4 ans, après une longue maladie, munie des secours de la religion.  
L'enterrement aura lieu samedi 20 avril, à 9 h., à l'église de Balgau.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

**R. I. P.**  
La famille Louis Divoard, à Porcel, exprime ses profonds remerciements à ses parents et amis qui lui ont, de près ou de loin, témoigné leur grande sympathie dans le deuil qui vient de les frapper par la mort de leur cher fils et frère

**Jules DÉVAUD**  
Elle dit un merci particulièrement sincère à la jeunesse de Porcel, aux chœurs de la paroisse et à l'escorte militaire qui se sont dévoués à embellir et pieusement les funérailles de leur défunt.

**D'H. GANQUILLET**  
Dentiste américain  
Consultations à PAYERNE, tous les jours de 8 à 12 h. et de 2 à 6 h.  
Maison DELAURENS, photographie  
(vis-à-vis de la Gare).  
Extractions sans douleur.

**ON DEMANDE à louer**  
**2 POSES**  
de bon terrain pour semer de l'avoine de préférence dans la contrée avoisinant Fribourg.  
Offres au plus vite avec prix sous P 2291 à Publicitas S. A., Fribourg.

Place St-Nicolas, Fribourg  
**Cols, Manchettes Cravates, Bretelles**  
Brosses à cheveux, Brosses à habits  
**Parfumerie**  
Téléphone 26. Téléphone 26.  
**P. ZURKINDEN, coiffeur**

**Avis aux négociants de campagne**  
Vous êtes invités à l'assemblée qui se tiendra à la grande salle de l'auberge de Treyvaux, le 28 avril, à 3 h. après midi, pour discuter l'heure d'ouverture et de fermeture des magasins.  
2170 Les négociants.

**Le Comptoir d'Escompte de Genève**  
FONDÉ EN 1855  
Capital Fr. 20,000,000.—  
Réserves » 11,800,000.—  
**Siège social à GENEVE**  
ouvrira le 22 avril un **Siège à Bâle** dans des locaux installés provisoirement  
**Aeschenvorstadt, N° 4, à Bâle**  
**Le Comptoir d'escompte traite toutes les opérations de banque**

**Dimanche 21 avril**  
**DISTRIBUTION DE FRUITS DU MIDI à la pinte du Chasseur**  
A VILLARSEL-LE-GIBLOUX  
Invitation cordiale

**LINGÈRE**  
On demande du travail à domicile, trait aussi en journée.  
S'ad. chez M<sup>me</sup> Jacquenoud, menuisier, rue de l'Industrie, 15.

**JEUNE FILLE**  
catholique, intelligente, sortant de l'école, sachant l'allemand et le français, demande place comme fille de magasin ou place analogue. Vie de famille préférée. Entrée selon convenances.  
Adresser offres à J. Vonlanthen, chef de station, Châtres. 2188

**ON DEMANDE un infirmier catholique**  
S'adresser tout de suite sous P 2293 F à Publicitas S. A., Fribourg. 2175-497

**A LOUER**  
deux belles chambres bien meublées. 2171  
S'ad. à Publicitas S. A., Fribourg sous chiffre P 2286 F.

**ESCARGOTS**  
Achète à Fr. 5.—, le mille port et emballage à ma charge.  
F. Fuchs, Areuse. Gare Bondry. 2185

**A VENDRE**  
5 volumes « Mon Professeur » pour 80 fr. 2146  
S'adresser sous chiffre P 2259 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**Whist-solo schlen**  
gagné par M. Grivet, à Vaulruz, partenaires M. M. Pira, Z'Syen, Meulemans et Carême, internationaux belges. 2183

**Livres recommandés**  
EN VENTE  
**AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL**  
130, Place Saint-Nicolas et Avenue de Pérolles, 38, Fribourg

Pour les mieux connaître. Réflexions d'un médecin suisse sur les Autorités, Doctrines et usages de l'Eglise catholique, par le D<sup>r</sup> G. Clément. Préface de Ernest Daudet. Fr. 3.—

Histoire de l'Eglise, par L. Marion, professeur d'histoire à l'Ecole de Théologie d'Aubenas, 3 volumes. » 14.50

La Sainte Eucharistie, par le R. P. Ed. Hugon, O. P. » 3.50

Catéchisme aseptique et pastoral des jeunes Clercs, par le R. Fr. Bouchaye, rédemptoriste. » 2.50

Nos devoirs envers Dieu. Instructions d'apologétique par Léon Désers. » 2.50

**Douleurs rhumatismales**  
de tout genre sont guéries et soulagées rapidement par le  
**Thé antirhumatisme spécial**  
du Pharmacien Baer  
Zurich 7.  
Dépôt pour Fribourg: Grande Pharm. Bourgnachet et Gottrau.

**Belle chevelure**  
Plus de pellicules.  
Plus de chute.  
Plus de calvitie.  
Gr. flac. Fr. 4.50  
Petit » 2.50  
C. Rombours, Disc.  
Engadina, 2, Lugano (Suisse).

A vendre pour cause de départ  
**maison d'habitation**  
3 logements, situés Place St-Jean, Fribourg. Prix: 5 000 Fr. 2043  
Offres sous P 2143 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**LAINE DE MOUTON**  
les plus hauts prix sont payés par L. Keenig, Vollandes 75, Genève. 1611

**Faucheuses**  
Faneuses.  
Râteaux à cheval.  
Râteaux à main.  
Peignes à regain.  
Fourches américaines.  
Faux de Ballaigues.  
Pierres à faux.  
Pièces de rechange pour toutes les machines.

**E. WASSMER**  
Fribourg  
**SAPOLINE**  
L'étoile de chaque ménagère. Savon demi-liquide, préparé avec des matières premières de 1<sup>re</sup> qualité. Indispensable à chaque ménage. Convenant particulièrement pour le linge et les planchers en bois ou en ciment, planches, etc.  
Dépôt général pour Fribourg: Dreguerie G. LAPP

**A VENDRE**  
pour cause de départ, une jolie petite maison avec jardin et atelier, située à la rue Grimoux, n° 13. S'y adresser pour visiter.

**ON DEMANDE**  
à acheter 400 kg. de paille de seigle pour attacher la vigne.  
Adresser les offres à A. Druy, château du Bochat, La Conversion, (Vaod).

**ROOS**  
LA MEILLEURE CRÈME pour CHAUSSURES de A. SUTTER OBERHOFEN/THURGVIE PRODUIT SUISSE

**Bandages herniaires**  
Grand choix de bandages élastiques, dernière nouveauté, très pratiques, plus avantageux et infiniment meilleur marché que ceux vendus jusqu'à ce jour.  
Bandages à ressorts dans tous les genres et à très bas prix. En indiquant le côté, ou s'il faut un double et moyennant les mesures, j'envoie sur commande.  
Discretion absolue, chez  
**F. GERMOND, soigneur, Payerne.**

**Vieux timbres**  
sont achetés en collection ou séparément. 2048  
Offres sous P 2153 F à Case postale 2118, Fribourg.

**A LOUER**  
logements de 2 à 3 chambres et locaux divers pour bureaux, magasins, entrepôts et caves industrielles.  
S'adres. chez M. H. Hegg-Mons, Avenue du Midi, 17.

On demande pour fin avril une  
**JEUNE FILLE**  
propre, active et de toute moralité, pour faire le ménage de 2 personnes et aider au café.  
S'adresser à M<sup>me</sup> veuve L. Clerc, Brasserie du Siècle. La Chaix-de-Fonds.

On demande deux ou trois ouvriers  
**charpentiers-menuisiers**  
Bon salaire. — A la même adresse, on prendrait un jeune homme comme apprenti. 2160  
César Thiébaud, Travers.

ON DEMANDE  
**une domestique**  
de toute confiance, sachant faire la cuisine et connaissant la tenue d'un ménage soigné. Bonnes références exigées. 2106  
Adresser offres sous P 725 B à Publicitas S. A., Bulle.

ON DEMANDE  
pour fin avril, une personne de confiance sachant conduire et repasser, pour le service de  
**bonne d'enfants**  
Inutile de se présenter sans certificats et références; bons gages. 2026  
S'adresser sous P 704 B à Publicitas S. A., Bulle.

**ACHAT**  
de titres, créances, poursuites, actes de défaut, etc.  
Payement au comptant.  
Case postale 12090  
à Fribourg

La meilleure  
**Ecole d'apprentis chauffeurs**  
H. Ed. von Arx, Auto-garage, Peseux (Nenchâtel).  
Téléphone 18.85.  
Un nouveau cours va commencer incessamment. Demander prospect. et renseignements.

**A louer au Schönberg**  
un appartement de 4 chambres bien exposé au soleil, eau, gaz, électricité, etc., et un de deux chambres, eau, gaz, électricité, etc. 2020  
S'adresser au Schönberg 35, rez-de-chaussée.

**A LOUER**  
pour le 25 mai 1918, un logement au Giblet bien exposé au soleil, au rez-de-chaussée, comprenant 2 chambres, cuisine, cave, sables. S'adresser au Café du Marché, rue des Epouses. 2142

**A LOUER**  
pour le 25 juillet, un appartement 2 chambres et dépendances, part au jardin et à la buanderie. 300  
S'ad. rue Zähringen, 97.

**A VENDRE**  
pour cause de partage, au haut de la rue de Lausanne  
**petite maison**  
avec magasin. 2010  
S'ad. par écrit sous P 2102 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**A LOUER**  
pour le 25 juillet, avenue de Pérolles, appartements de 3, 4 et 5 chambres et mansardes, avec tout le confort moderne. 949  
S'adresser à M. Cimma, fabricant, Pérolles.

**PUISSANT DÉPURATIF du sang**  
Ferment pur de raisins des Pays Chauds  
préparé par Hl. Burmann, à la Clair, Le Locle.  
Sans rival contre boutons, clous, diabète, eczéma, etc., etc.  
Seuls dépositaires p<sup>r</sup> Fribourg: Grande Pharm. Centr. Bourgnachet et Gottrau.

**A vendre ou à louer, pour la Saint-Martin (11 Nov.),** aux environs de Lugano, un  
**domaine**  
d'environ 100,000 m<sup>2</sup>, en prés, champs, vignes et forêts.  
Offres sous 1716, à Grassi & C<sup>o</sup>, Lugano.

**Papiers peints**  
immense choix. Très bon marché chez F. BOPP, Ameublement, rue du Tir, Fribourg.

Paris **MODES** Genève  
**Maison A. de Remy**  
Retour de Paris  
AVEC LES MODELES les plus NOUVEAUX  
2, Avenue des Alpes  
FRIBOURG  
N. B. — M<sup>me</sup> de Remy est à son magasin toute cette semaine, à la disposition de ses clients; son séjour ne pourra être prolongé.

**THÉÂTRE DE FRIBOURG**  
Dimanche 21 avril et mardi 23 avril  
Bureau: 8 heures Rideau: 8 1/2 heures  
**REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES**  
DONNÉES PAR  
la Société de Belles-Lettres de Fribourg  
au profit d'œuvres de bienfaisance locales  
**Il ne faut jurer de rien**  
Comédie en 3 actes d'Alfred de Musset  
**PAN DANS L'ŒIL**  
Revue fribourgeoise en 1 acte, par Dagobert et Fonton  
PRIX DES PLACES:  
Loges de face, 5 fr.; Loges de côté, 1<sup>er</sup> rang, 4 fr.; 2<sup>es</sup> rangs, 3 fr.; 3<sup>es</sup> rangs, 2 fr.; Parterre, 2 fr.; Galeries, 1 fr. — La location est ouverte dès jeudi 18 avril, chez M. Léon Vonderweid, rue de Lausanne. P 2276 F 2153

**IMMEUBLES**  
a) Prix connus:  
Fribourg, Court Chemin, 12. Taxe Fr. 2224. Vendu Fr. 2550.—  
Tour Henri, 1. Taxe Fr. 8050. Vendu Fr. 7100.—  
**A VENDRE**  
à Fribourg, maisons au soleil avec jardin; à Rueyres-St-Laurent, domaine, 1 pose, prix Fr. 8800. Un grenier à transporter, peut se transformer en habitation, prix Fr. 550.  
Pour achats, ventes et gérances d'immeubles, etc., s'adresser en toute confiance à la Banque E. ULDREY & C<sup>o</sup>, à Fribourg.

**ROYAL BIOGRAPH**  
Programme à partir du 19 avril  
**MIRVAL**  
Agence secrète  
film policier et d'aventure incomparable en 5 actes  
SANS AUGMENTATION DE PRIX

**A VENDRE OU A LOUER en Normandie**  
Superbe propriété de 165 hectares, dont 125 hectares pour exploitation agricole, renfermant gisements miniers (fer et lignite) importants; carrière de pierre renommée; richesse du sous-sol. L'affectation agricole conviendrait pour Société de laiterie ou de lait condensé. A proximité de chemins fer. On entrerait en relations sur combinations: vente ou location de concessions minières, etc. — Faire propositions à l'étude du notaire Julliet, à Vallorbe. 2111

**DOMAINE A LOUER**  
Madame Veuve Célestine Berger met en soumission la location de son domaine de SALLAZ, à Frez-vaux-Norcia, contenance environ 45 poses, eau abondante, toutes facilités d'exploitation.  
Adresser les offres par écrit jusqu'au 8 mai 1918, à MM. Weck, Eby et C<sup>o</sup>, à Fribourg, avec indication des références et cautions. Pour visiter, se trouver sur place les 2 et 3 prochains. Pas d'indemnité de route. Les conditions de bail sont déposées chez MM. Weck, Eby et C<sup>o</sup>, à Fribourg, où l'on peut en prendre connaissance. 2168 493

**LOCATION DE DOMAINE**  
Le Conseil communal de la ville de Romont met en location, pour le terme de Noël au 1<sup>er</sup> janvier 1919, le domaine de la ROCHETTE DESSOUS, de la contenance de 75 poses de terrain d'1<sup>re</sup> qualité.  
La mise en location aura lieu à l'hôtel de Ville, à Romont, le mardi 30 avril courant, à 3 h. après midi.  
Les conditions sont déposées au bureau de M. Alex. Aegerter, directeur des domaines. 2163-491  
Le Conseil Communal.

**Guérison sans opération**  
**HERNIES**  
Berne, Wallgasse, 4, le mercredi soir, de 7 à 9 heures, le jeudi matin, de 7 1/2 à 10 heures. — Procédé de guérison expérimenté depuis 11 ans. 6523  
Méd. D. E. STEFFER, Baden.

**ACTUALITÉS:**  
Lettres de prêtres aux armées, recueillies par Victor Bucaille, vice-président de l'Association catholique de la Jeunesse française, avec une préface de M. Denys Cochin, de l'Académie française. Fr. 3.50  
La guerre de 1914 vue en son cours chaque semaine — La deuxième année de guerre: Août 1915-fin juillet 1916. Par Paul Leroy-Beaulieu, de l'Institut. Fr. 3.50  
L'intérêt et l'idéal des Etats-Unis dans la guerre mondiale, par Ferri Pisani. Fr. 3.50  
**LIBRAIRIE CATHOLIQUE**  
FRIBOURG  
130, place Saint-Nicolas & avenue de Pérolles